



IEEPI - Fiche formation

Gérer les inventions des salariés

Objectifs :

- Évaluer les cas de figure qui peuvent se présenter lors d'une création de salariés et prendre les précautions nécessaires pour l'employeur.
- Comprendre la jurisprudence dans ce domaine.
- Intégrer les pratiques de gestion et de rémunération des créateurs et auteurs salariés.

Public :

- Cadres dirigeants
- Responsables de services PI ou R&D
- Consultants
- Cadres RH
- Chargés de valorisation
- Conseils en propriété industrielle
- Avocats

Caractéristiques :

Durée : 7h

Horaires : Jour 1 : 14h - 17h30 | Jour 2 : 9h - 12h30

Niveau : Perfectionnement

Référence : S01P066

Programme :

Les réalités des inventions de salariés

- Contextes et types de relation de travail (privé, public)
- Types de créations et droits associés
- La réalité des litiges

Le régime juridique des inventions de salariés

- Règles du droit selon le type de relation de travail
- L'objet du droit
- Cas particulier des stagiaires
- Organes compétents, rôle de la CNIS
- Analyse de la jurisprudence
- Aspects internationaux

Le régime juridique des créations de salariés

- Les règles de droit
- L'œuvre collective
- Les spécificités des logiciels
- La cession des droits

La rémunération des inventeurs et auteurs

- Objectifs et conséquences organisationnelles
- Comment déterminer la rémunération pour l'inventeur, pour l'auteur
- Systèmes de rémunération appliqués en pratique
- La rémunération des inventeurs à l'international





Détails:

Prérequis

Aucun

Méthodes

- Cours magistral
- Partage d'expérience ou échanges entre pairs

Évaluation

- Quiz

Indicateurs

Données non significatives : échantillon trop faible

Intervenants

Conseil en propriété industrielle

